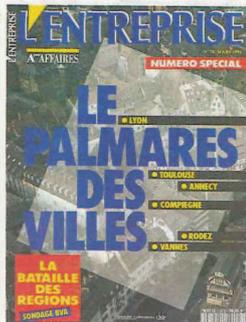


Montpellier deuxième sur 28 villes de plus de 200 000 habitants



Un dossier publié par le magazine économique l'Entreprise dans son numéro de mars 1992 classe Montpellier en deuxième position des villes de plus de 200 000 habitants, juste après Toulouse.



Une vue aérienne du Parc Agropolis qui accueille 150 entreprises, 21 centres de recherche, un exemple du dynamisme de Montpellier

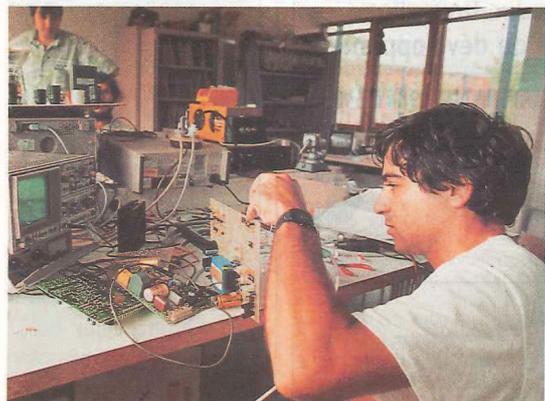
Les critères de classement ont été établis sur des données provenant de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et notamment par comparaison des recensements de 1975 et 1990. Ils concernent l'évolution de la population globale, à celle de la population active. Quant à ce dernier point la croissance est de + 21,2 %.

La progression de l'emploi dans le bassin d'activité de Montpellier lors des quinze dernières années est l'une des plus spectaculaires de France.

A ce classement vient s'ajouter une "note qualité" à chaque ville est attribué de une à quatre étoiles. Montpellier en obtient trois. Les critères sont les suivants :

Le nombre d'emplois salariés, d'entreprises, les organismes d'enseignement supérieur publics ou privés. Ainsi que les organismes s'occupant de l'accueil des entreprises ; et à ce niveau le District est

industrielle et longtemps considérée comme secondaire dans notre structure urbaine. La capitale languedocienne a su par une politique médiatique ambitieuse faire valoir ses nouveaux atouts et se donner une image séduisante.



Avec des entreprises performantes, ici Lotus Technologie, la Technopole est plébiscitée par la presse économique.

particulièrement bien équipé avec Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole. Les six pôles qui la composent mettent tout en oeuvre pour faciliter l'implantation d'entreprises, avec notamment la mise en place et la gestion des différents parcs d'activités, ainsi qu'au niveau de la prospection nationale et internationale.

Autre point important de ce dossier : l'image des villes auprès des chefs d'entreprises. Voici l'extrait de l'article paru dans l'Entreprise concernant Montpellier :

La note de Montpellier, qui obtient une remarquable 4^e place, marque l'émergence dans le groupe de tête d'une ville sans grande tradition

Cette étude démontre objectivement le grand dynamisme de Montpellier, et du District, en matière de développement économique et de création d'emploi.

RANG VILLES	POPULATION 1990 UNITÉ URBAINE	ÉVOLUTION POP. TOTALE 1975-1990	ÉVOLUTION POP. ACTIVE 1975-1990	NOTE QUALITÉ	
UNITÉS URBAINES DE + DE 200 000 HABITANTS					
1	TOULOUSE	650 311	18,5	26,2	★★★★
2	MONTPELLIER	248 429	15,9	21,2	★★★
3	NANTES	495 229	8,8	11,4	★★★
4	LYON	1 262 342	3,5	1,3	★★★★
5	STRASBOURG	388 466	6,3	10,2	★★★★
6	GRENOBLE	404 837	3,5	5,9	★★★
7	RENNES	244 998	6,8	8,2	★★★
8	NICE	517 291	12,1	15,3	★★★
9	BORDEAUX	696 819	10,9	9,5	★★★
10	LILLE	959 433	1,7	- 5,1	★★★
11	GRASSE-CANNE-ANTIBES	335 789	30,5	33,3	★★
12	TOURS	282 193	9,4	10,7	★★★
13	ORLEANS	243 137	16,3	12,6	★★
14	ANGERS	208 222	9,5	3	★★
15	NANCY	329 431	1,6	- 1,5	★★★
16	MULHOUSE	223 878	2,4	2,6	★★
17	MARSEILLE AIX-EN-PROVENCE	1 230 871	1	- 1,3	★★★
18	DIJON	230 469	5,9	1,9	★★
19	REIMS	206 446	4,8	- 0,4	★★
20	TOULON	437 825	15,8	14,3	★★
21	ROUEN	380 220	- 2,2	- 10	★★★
22	BREST	201 442	- 0,5	3,9	★★
23	CLERMONT-FERRAND	254 451	0,6	- 2,6	★★
24	LE HAVRE	253 675	- 4,1	- 11,1	★★
25	SAINT-ÉTIENNE	313 467	- 6,4	- 13	★★
26	VALENCIENNES	338 528	- 7,4	- 20,2	★
27	LENS	323 208	- 2,8	- 10	★
28	BÉTHUNE	261 572	- 1,3	4,5	★

LES PREFERENCES DES PATRONS

Pourcentage du nombre de fois où la ville est dans les cinq premières		15 CAEN		5 %		23 AMIENS		2 %	
1 LYON	79 %	8 NANTES	27 %	16 LE HAVRE	5 %	24 ANGERS	2 %	25 BESANÇON	2 %
2 TOULOUSE	63 %	9 MARSEILLE	18 %	17 TOURS	5 %	26 BREST	2 %	27 CLERMONT-FERRAND	2 %
3 STRASBOURG	53 %	10 NICE	13 %	18 MULHOUSE	4 %	28 AVIGNON	1 %	29 LIMOGES	1 %
4 MONTPELLIER	41 %	11 RENNES	13 %	19 NANCY	4 %	30 PAU	1 %		
5 GRENOBLE	37 %	12 ROUEN	9 %	20 POITIERS	4 %				
6 LILLE	32 %	13 ORLEANS	7 %	21 REIMS	4 %				
7 BORDEAUX	28 %	14 METZ	6 %	22 DIJON	3 %				